

**FUMEL**

— VALLÉE DU LOT —

DECISION :

Affaire suivie par : Estelle GARY

COMMANDE PUBLIQUE

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES

N°D25MP178**OBJET : 25FCSMATROULANTS – ACHAT DE VÉHICULES ROULANTS NEUFS ET D'OCCASION – CHOIX DU PRESTATAIRE**

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du Code de la Commande Publique relatives aux seuils et aux avances ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales notamment la préparation, passation, exécution et règlement des marchés de travaux, de fournitures, de services des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu l'arrêté n°A24SG02 en date du 09 avril 2024 relatif à la délégation de fonction et de signature à Monsieur Jean-Pierre CALMEL, 6^{ème} Vice-président ;

Considérant la nécessité pour les services voirie et environnement de se doter de véhicules roulants, un marché de fourniture en procédure adaptée ouverte alloti, soumis aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande publique, a été lancé du 02 septembre 2025 au 23 septembre 2025, avec parution sur la plateforme AWS, sur le Sud-Ouest et sur le site internet de Fumel Vallée du Lot ;

Considérant qu'au terme de cette consultation 3 offres ont été réceptionnées sur la plateforme, réparties comme suit :

Lot 1 – pelle hydraulique sur pneus 10 à 12 T	2 offres
Lot 2 – camion poly benne 7,5T de PTAC	1 offre (supérieure à l'estimation de base)

Considérant que la seule offre réceptionnée pour le « Lot 02 - camion poly benne 7,5T de PTAC » du marché suscité se situait bien au-dessus de l'estimation de base et de ce fait a été déclarée inacceptable, le lot est déclaré infructueux ;

Considérant que dans ce cas de figure, conformément à l'article R. 2122-2 du Code la Commande Publique, l'acheteur public peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalable pour autant que les conditions initiales du marché ne soient pas substantiellement modifiées ;

Considérant l'analyse des offres réalisée dans le respect des règles de la Commande Publique ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,**

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com

AR Prefecture

047-200068930-20251008-D25MP178-AR

Reçu le 09/10/2025

Publié le 09/10/2025

1°) – De retenir l'offre du garage SAS M3 de Mérignac (33) pour un montant total de 146 000 € HT (175 200 € TTC) pour l'achat d'une pelle hydraulique sur pneus de 10 à 12 T pour le service voirie de Fumel Vallée du Lot ;

2°) – De rejeter l'offre du « Lot 02 – camion poly benne 7,5T de PTAC » celle-ci se situant bien au-dessus de l'estimation de base ;

3°) – D'autoriser le service environnement à prendre l'attache d'un garage afin d'acheter un camion poly benne 7,5T de PTAC à hauteur du budget alloué au Lot 02 de 70 000 € TTC et sans modifier les termes du marché initial ;

4°) – De préciser que l'achat du camion poly benne 7,5T de PTAC fera l'objet d'une décision prise ultérieurement qui indiquera le montant et le nom du garage retenu ;

5°) – De signer l'offre financière ;

6°) – De préciser que les crédits sont prévus au budget 2025.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 08 octobre 2025

Pour le Président
Le 6^{ème} Vice-président
Jean-Pierre CALMEL



Certifié exécutoire le : 09 octobre 2025
Reçu en Sous-Préfecture le : 09 octobre 2025
Publié ou Notifié le : 09 octobre 2025

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com